



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service eau et environnement

Niort, le **16 MARS 2022**

Motifs de la décision relative au projet d'arrêté préfectoral interdépartemental portant prescriptions complémentaires à l'arrêté portant autorisation environnementale du 23 octobre 2017 concernant la construction de seize (16) réserves de substitution par la société coopérative anonyme de l'eau des Deux-Sèvres

L'arrêté a fait l'objet de la procédure de participation du public du 11 février 2022 au 11 mars 2022.

Aucune observation n'a été déposée.

Le projet d'arrêté préfectoral interdépartemental susvisé n'est pas modifié suite à la participation du public.

Le Directeur départemental,

Thierry CHATELAIN